



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-74764](https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-74764)

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **25-74764**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (67)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 57850568700058

Ville : Strasbourg

Code postal : 67000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 67

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 229BAn

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Eric Hartweg, Directeur Général

Adresse mail du contact : sers@sers.eu

Numéro de téléphone du contact : +33 388378888

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les candidats auront à produire un dossier dématérialisé complet comprenant les pièces suivantes : Au titre de la candidature : - Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Lettre de candidature DC1 (ou équivalent) et déclaration sur formulaire DC2 (ou équivalent) dûment complétée, et accompagnée des documents qui y sont mentionnés ; OU Document Unique de Marché Européen (DUME) sous forme électronique ; - Si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; - L'attestation d'assurance « Responsabilité Civile » en cours de validité. - Les certificats de qualification : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'

opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. - Une note précisant les qualifications, moyens logistiques et humains généraux de l'entreprise. - Une liste de références exécutés au cours des cinq dernières années avec des exemples de prestations comparables à celles de la présente consultation Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il devra justifier des capacités de ce ou de ces opérateurs économiques et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché (pour ce faire, il produira un engagement écrit du ou des opérateurs économiques). L'ensemble de ces pièces et documents devra être rédigé en langue française. Les documents émanant des administrations étrangères devront être traduits

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Au titre de l'offre : Un projet de marché comprenant les pièces suivantes : 1 l'acte d'engagement et ses annexes, à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat. Sa signature électronique est obligatoire dès le dépôt de l'offre. 2 la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) dûment complétée ; 3 Un mémoire Technique comprenant notamment : - Une présentation de l'entreprise et de ses compétences - Une présentation de l'organisation prévu pour la mission du présent marché reprenant notamment les exigences énoncées au CCAT - Une présentation des moyens techniques prévus pour la mission du présent marché - Une présentation des moyens humains affectés à la mission - Une présentation du process des demandes de dépannage
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Pour le jugement des candidatures, le Pouvoir adjudicateur éliminera les candidats dont les capacités professionnelles, techniques et financières seront jugées insuffisantes. Pour le jugement des offres, le Pouvoir adjudicateur s'appuiera sur les critères énoncés au règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/07/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Se reporter au Règlement de la consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : BATIMENT DE LA DREAL A STRASBOURG (67200) - PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS CVC

Code CPV principal - Descripteur principal : 50720000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet, l'exécution des prestations de type P2, relatives à l'exploitation et la maintenance des équipements de climatisation/chauffage, de traitements de l'air, d'extraction et de désenfumage mécanisé de l'ensemble du bâtiment de la DREAL à Strasbourg (67200). Le lieu d'exécution de ces prestations est le suivant : - Immeuble DREAL - 14 Rue du Bataillon de marche 24 à STRASBOURG 67200 Les prestations de base du présent marché portent sur l'ensemble du bâtiment à savoir sur les ailes A, B, C et D (rez-de-chaussée, étage, toitures et sous-sols) Deux prestations supplémentaires éventuelles à savoir : - PS01 pour la Maintenance des équipement spécifiques au restaurant d'entreprise. - PS02 pour la maintenance des équipements de désenfumage sont également prévues. Le titulaire garantit un niveau de professionnalisme et de

qualité et met en place les moyens en personnel qualifié pour assurer le respect des différents délais d'interventions mentionnés ci-après. L'objectif principal de ce marché est de maintenir les différentes installations en état fonctionnel permanent.

Lieu principal d'exécution du marché : Immeuble DREAL - 14 Rue du Bataillon de marche 24 à STRASBOURG 67200

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pouvoir adjudicateur : SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU RHIN SUPERIEUR - S.E.R.S. - 10 Rue Oberlin – BP 20165 - 67004 STRASBOURG CEDEX - Tel: 03.88 37 88 88 - Site internet : www.sers.eu email : sers@sers.eu Représentant du Pouvoir adjudicateur : Monsieur Eric HARTWEG - Directeur Général de la SERS Type de procédure : Procédure adaptée ouverte, conformément au 1° de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique. Le marché pourra être attribué sans négociation. Les concurrents ne pourront apporter aucune modification au cahier des charges. Les variantes libres sont interdites. Le marché ne comporte pas de tranche optionnelle ni de variante obligatoire. Les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) sont à chiffrer obligatoirement sous peine de rejet de l'offre, à savoir : • La maintenance des équipement spécifiques au restaurant d'entreprise PSE 1 • La maintenance des équipements de désenfumage PSE 2 Les prix du marché sont mixtes à savoir pour partie à prix forfaitaire et pour partie à prix unitaires. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 (dix) jours calendaires avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les concurrents devront alors ré-pondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. VISITE FACULTATIVE : Date de visite : mercredi 16/07/2025 à 14h00 Il est recommandé à chaque soumissionnaire de participer à une visite du site afin de se rendre compte des prestations à réaliser. La visite n'est pas obligatoire mais est vivement conseillée. Pour des raisons d'organisation, les candidats sont invités à prendre contact avec M Jérôme BRION DE CESARIS j.brion@sers.eu pour l'informer par mail de leur présence à la visite : Se reporter au règlement de la consultation pour les détails. Les pièces fournies par le Pouvoir adjudicateur sont disponibles exclusivement sous format électronique à l'adresse suivante : <http://www.sers.eu> - Rubrique « Appel d'offres ». Les offres sont à communiquer par voie électronique exclusivement via le site ci-avant. Aucune transmission par voie papier n'est autorisée. Pour obtenir tous renseignements complémentaires, qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir une demande écrite par voie dématérialisée via le profil d'acheteur <http://www.sers.eu> - Rubrique « Appel d'offres ». Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Nancy - Rue Général Fabvier, 54035 Nancy - Email : tj-nancy@justice.fr - Tel : 0383908500 Les recours peuvent être introduits sur le fondement : - soit de l'article 2 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7/5/09 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, avant la conclusion du contrat (référé précontractuel) - soit de l'article 11 de ladite ordonnance (référé contractuel), au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou en l'absence de la publication de l'avis d'attribution, jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/07/2025